

EXTRAIT du registre des décès de la ville de Joigny
arrondissement de Joigny département de Yonne

(1) Ce blanc est destiné pour recevoir le nom et le numéro du corps et de la compagnie auxquels appartenait le citoyen décédé.

(1)	Dragon S ^r Reg ^t de Dragon J. Couper	Genre de maladie. fièvre
-----	--	-----------------------------

Le Citoyen Jean Charles Versel — fils de Joseph Versel
et de Marie Pilmothe — natif de Villiers Perroy arrondissement
d' — département de Jemmappe —
(*) , entré à l'hôpital civi, militaire de la ville
de Joigny le du mois de de
l'an dix de la République Française, y est mort le treize du mois
de fructidor de l'an dix de la République Française, une et indivisible.

Je soussigné, officier public de la ville de Joigny — certifie le
présent extrait véritable et conforme au registre des décès de ladite ville

Fait à Joigny le dix du mois de vendémiaire
de l'an dix de la République Française, une et indivisible.

Sous préfet de l'arrondissement
Nous Maire et Adjoint de la ville de Joigny ~~certifions~~ certifions,
que la signature ci-dessus est celle du citoyen Sacant, maire qui
est Officier public de cette ville, et que foi doit y être ajoutée.

Fait à Joigny le treize du mois de vendémiaire
de l'an dix de la République Française, une et indivisible.

Nota. Si le corps auquel appartenait le citoyen se trouvait emplace dans la
ville où il sera décédé, cet extrait lui sera remis; dans le cas contraire, il
sera adressé au ministre de la guerre, qui le fera parvenir au corps.

(*) Le blanc qui se trouve dans le corps de cet extrait désigné par une étoile, est destiné pour l'inscription
du grade du citoyen décédé.

Un acte de décès d'un soldat de l'Empire,
parmi tant de milliers d'autres -
Jean Charles Versel, de Villiers Perroy, décédé
le 30 fructidor an X.